L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 74 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 NOVEMBRE 1890.

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELLIA

Commencant le 20 Octobre 1890.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs-Elysées

Les MARDIS, à l'arrivée du train de 3 h. P. M.
Les JEUDIS, ... 3 h. P. M.
Les SAMEDIS, ... 4 h. P. M.

Au retour, partira de Madisonville:

Les LUNDIS ..... 5.30 A. M.
et MERCREDIS ..... 6 A. M.
et VENDREDIS ..... 6 A. M.

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:
TOUS LES DIMANCHES A 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Lafayette & Bayville, au pied de la rue Gir-si

W. G. COYLE & CIE.
27 mars — No. 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA NORMANDIE, Collier, samedi, 22 novembre
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 29 novem
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 6 décembre

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine ..... $80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe $60

Entrepôt, $20, avec dédommagement supérieur comprenant vin, lumière et service.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nile-Orléans,
61 Carondelet.
M. J. A. BUISSON, cois Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passage.
J. B. DODART.

LIGNE CROMWELL
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Cette ligne se compose des steamers suivant
ANCKERKOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Partant mardi, 25 novembre, à 8 A. M.
Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager.
Arrive de son quai au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. Cent
Passage—Cabine $40
Entrepont 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Mon Carondelet No. 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Fa. Co.
Départ de la Nouvelle-Orléans inscrits à la N-Orléans
Pacific Express, daily ..... 4.00 pm
Sa & Dallas, daily ..... 8.10 am
New Orleans Express, daily ..... 7.50 pm
Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman coupés entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.
Tourisme à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les trains aux bureaux, coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère de la Ferry.
J. KRUTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. C. STARKEY, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 26 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, viâ Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, viâ Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo les Chutes du Niagara et le Canada. New-York, Boston, les Nouvelle-Angleterre & White, et tous les points du Nord et dans l'Est.
Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited.
Part de la N.-Orléans	8.45 a.m.	4.00 p.m.
Arrive à Meridian	3:00 p.m.	9:50 p.m.
Arrive à Akron	6.12 p.m.	1.10 a.m.
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	3:40 a.m.
Arrive à Attalla	11:06 p.m.	5.49 a.m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	7.30 a.m
Arrive à Burgin	10:55 a.m.	4:05 p.m
Arrive à Lexington	12:05 p.m.	5.00 p.m
Arrive à Cincinnati	3:30 p.m.	6:30 p.m

Bureau des tickets à la N.-O., 34 rue Charles.
J. M. KNIGHT, Ticket Agent.
D. G. EDWARDS, R. H. GRANT,
Gen'l Pass. Agent. Div. Pass. Agent.
Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nile-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos, plus richement ou valoisé et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une année 10 mars—

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de ville sont déposées:
Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau de Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Bank of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime,
M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.
On peut aussi adresser [illegible] directement au souscripteur à [illegible] Albert B. Wim. (Newcomb National Bank).
E. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de surveillance.
[illegible]

ASSURANCES.

Vingt-troisième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

Conformément à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1889:

Primes sur incendie	$197,741 69	
Primes maritimes	2,889 10	
Primes des rivières	1,577 07	
		$202,207 66
A ajouter: Primes non expirées de 1888	44,609 49	
		$246,817 15
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,323 06	
Moins salaires et dépenses générales	14,190 43	
		12,032 63
Fonds de surplus de 1888		24,476 06
Total		$283,317 02
Primes payées—		
Sur risques de feu	$93,148 63	
Sur risques maritimes	2,066 45	
Sur risques de rivières	1,619 99	
	$96,857 07	
Réassurances	38,145 52	
Primes remises et commissions	49,561 79	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et sous-ecritures	6,389 92	
		185,952 32
Profits brut		$ 97,364 70
Réservé pour primes non expirées	$41,180 12	
Pertes non payées	11,708 52	
Dividende No 23 payé en juillet 1889	10,000 00	
Dividende No 24 déclaré en janvier 1890	10,000 00	
Fonds de surplus, 1889	24,476 06	
		97,364 76

ACTIF

Billets pour primes	$266 82
Primes en voie de collection	41,663 59
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	38,625 00
Prêts sur hypothèques	6,175 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	65,080 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	38,928 50
Bons 1ère hypothèque, Wecketing Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,314 84
Meubles de bureau et accessoires	4,273 14
Argent comptant et en banque	24,835 44
	$287,364 70

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	41,180 12
Réservé pour pertes non payées sur incendie	11,708 52
Réservé pour dividende 5 pour cent, janvier 1890	10,000 00
Réservé pour fonds de surplus, 1889	24,476 05
	$287,364 70

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, ce 10me jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, a une réunion tenue le 9 du courant, a déclaré un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1889, payable sur demande.

DIRECTEURS.
H. ZUBERBIER, P. W. DIHLMANN,
J. J. WECKERLING, JOHN THORN,
J. HASSINGER, J. B. METZERS,
LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS,
FRANK VATTIER, GEO. LIEDELICH,
HERM. CURTIUS, FRANK J. LEVIS,
J. E. MERILLAT, JOHN G. MOLL,
J. J. LANGLES.

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie	$378,621 64	
Primes de rivières	51,182 26	
Primes maritimes	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées	$25,797 98	
Réassurances	45,269 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins—		
Pertes payées	$89,794 41	
Pertes de rivières payées	16,180 79	
Pertes maritimes payées	699 99	
	17,841 99	
Pertes non payées		
Dépenses des bureaux, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats	44,931 38	
Commissions	35,541 02	
		$204,959 48
Profits nets		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nile-Orléans.	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	193,640 00
Actions de banques et autres	369,280 00
Billets à recevoir	3,393 30
Argent comptant	29,208 77
Propriétés foncières	25,839 10
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non expirées	114,844 53
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences payées	3,724 55
Réservé pour réassurance de rivières	5,316 24
Dividende	15,750 00
Surplus	205,073 93
	$738,545 34

Cet exposé est une copie vraie et correcte du livre de la Compagnie.
LLOYD F. C. LEMAN, Président.
GEO. C. FRUSA, Secrétaire.
STATE OF LOUISIANA,
Parishes of Orleans,
Fait et signé sous serment ce jourd'hui, 21 janvier 1890.
[illegible] NOBY, Notaire.
Le Conseil de Direction, en sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demandes (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1889), CINQ POUR CENT, soit deux intérêts semestriels sur le capital des actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell.	Jas. McCassell.
Geo. W. Scott,	C. M. Serio.
I. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Tignes,
Frederick Wing,	A. Kiguet,
T. L. Mason,	J. M. Walsh,
R. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Schneidenbach,	O. Hernandez,
Simon E. Marx,	A. M. Delavallade,
I. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
A. Coxton,	W. A. Roy,
J. Brasselman,	Lloyd E. Coleman

ASSURANCES.

Conformément aux Réglements de sa Charte, la
Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes reçues durant l'année finissant le 31 décembre 1889, comprenant les primes non-acquises de l'année précédente:

Primes d'incendie	$197,066 12	
Primes de rivières	2,133 68	
		$199,249 81
A déduire—		
Primes non acquises pour 1888	$36,039 52	
Primes remboursées et commission	19,807 60	
Réassurances	5,435 47	
		$61,272 59
Primes nettes acquises		$137,977 22
A ajouter—		
Intérêt, loyers et revenus		$17,936 92
Revenu net		$155 914 06
A déduire—		
Pertes d'incendie de 1889	$49,509 48	
Pertes de rivières de 1889	354 95	
Pertes encourues et payées en 1889	$49,864 43	
Taxes de l'Etat et de la ville, Board of Underwriters, Relief et Salvage Corps, dépenses générales et salaires	26,735 59	
		76,600 02
		$49,314 03
A déduire—		
Pertes ajustées, non ajustées et dividendes non réclamés	$6,996 95	
Bénéfices brute pour 1889		$42,317 78
Moins—		
Pertes encourues en 1888 et payées en 1889		19,967 41
Bénéfice net au 31 décembre 1889		$22,350 37

ACTIF.

Argent en caisse	$12,908 48
Prêts sur sûreté de titres (collateral) à hypothèques	21,443 24
Bons de la ville de la Nile-Orléans, bons à primes, consolidés à pour cent de l'Etat de la Louisiane, un St. Bernard Steam Fire Company, un Battalion Washington Artillery	151,223 40
Metairie Cemetery Association, New Orleans Cotton Exchange et New Orleans Gaslight Company	32,000 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur des propriétés valant le double du montant	33,388 11
Prêts sur demande garantis par titres variables	43,293 43
Billets à recevoir pour primes	3,854 77
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,997 68
Warrants de l'Etat	52 00
Débiteurs divers	1,824 62
	$370,473 02
Intérêt accru en 1889 sur billets hypothécaires et prêts	1 306 89
Actif total	$371,779 91
Actif comme ci-dessus	$371,779 91

PASSIF.

Pertes ajustées et non ajustées	$6,110 00
Dividendes non réclamés	286 25— $ 6,396 25
Surplus au vue des porteurs de polices	$366,383 66

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
(Signé) J. ZURES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment par devant moi, ce 16e jour de janvier, 1890.
E. B. TRIST, Notaire.
[Signé] [Scous.]

DIRECTEURS.

Manuel Abascal,	H. Larouzaine,
E. J. Robert,	P. Fouta,
Jules Andrieu,	G. Pizet,
H. Gally,	Ad. Schreiber,
S. Gumbel,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks.	J. Turba.

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nile-Orléans.)
Bureau: No 49 rue du Camp.

QUINZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Cette Compagnie, conformément à l'Article 12 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 86,007 46
Ajoutés: primes non expirées pour 1887	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes	1,639 29—	23,596 90
		$109,604 36
A déduire:		
Pertes par les incendies	$33,364 73	
Réassurances	7,809 40	
Primes remboursées	5,709 89	
Commission et courtage	2,346 29	
Dépenses générales, moins escompte et intérêt	16,156 49	
		$66,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées		926 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,456 70
Intérêt et dividendes déclarés en janvier		11,382 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve		3,777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$1,539 50
Prêts sur dépôts de titres (collateral) à hypothèques	166 287 02
Billets à recevoir	2,040 88
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,917 01
Primes en cours de collection	43,722 54
Meubles de bureau et accessoires	4,908 5.
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	912 00
Réservé pour primes non acquises	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	106,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des des Pompiers de la Nile-Orléans.
R. H. BENNERS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment par devant moi, ce 22e jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier, 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST	PETER BLAISE,
T. PRUDHOMME	JNO. FITZPATRICK
C. TAYLOR GAUCHER,	A. H. SIEWARD,
F. DOERR,	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHORR,	H. HILBERMAN,
I. N. MARKS	I. H. SCHIEMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAS,	P. ROGAN,
A. A. MAGINNIS	GEO. LETTMANN

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sûrieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le soulagement n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies — Bouteille de 6 onces 60 sous.
Le PURGATIFSICIDE (Rat bug killer) est déjà un légitime succès.
Rue Gréhème, 49, près Bourbon.

ASSURANCES.

Vingtième Etat Annuel
—DE—
L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1889.

Primes reçues		
Sur risques de feu		$851,055 98
Sur risques de marine		2,702 10
Sur risques de rivière		3,974 97
		$857,743 05
A ajouter, primes non acquises de 1888		60,716 00
Primes totales		$918,459 05
A ajouter, intérêts et profits et pertes		19,041 32
Revenu		$933,500 37
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$390,073 36	
Sur risques de marine	1,010 03	
Sur risques de rivière	602 83	
Total des pertes payées	$391,685 27	
Retour de primes et annulations	35,822 60	
Commissions	39,121 12	
Réassurances	22,328 18	
Taxes et Licences	3,947 15	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, loyers, assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	30,719 47	
Déboursés		$512,626 79
		$420,873 58
A déduire:		
Primes non acquises	$0,554 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,000 00	90,554 00
Bénéfice net		$330,319 58

ACTIF.

Argent en caisse	$ 66,182 12
Dépôt au trésor de l'Etat de Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	10,011 16
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 @ 127	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile-Orléans @ 105	133,100 00
$94,500 Bons à Primes de la Nile-Orléans @ 102	96,543 30
$25,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 0/0 @ 95 1/2	23,875 00
Primes en voie de recouvrement	12,198 53
Prêts sur hypothèques	34,354 24
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes	6,002 99
Actions	4,465 28
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$405,918 24

PASSIF.

Capital	$300 000 00
Dividendes non réclamés	1,350 20
Réservé pour primes non acquises	90,554 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	30,000 00
Intérêt sur capital 4% au janvier 1890	9,000,000
	$400,904 20

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LAMAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LAMAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, ce 11 janvier 1890.
GEORGE D. ANDRY, Notaire.

A une assemblée de la Direction tenue ce jour il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de TROIS POUR CENT, (3 0/0) pour le second semestre de 1889 faisant SIX POUR CENT pour l'année, sur le capital de l'Association.
GEO. LAMAUX, Jr., Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1890.
12 janv—1m

Athenee Louisiana.

Concours littéraire de 1890.

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1890.

Les dispositions adoptées l'année dernière, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile, restent les mêmes:

Liberté entière est laissée à chacun de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population; la médaille décernée par cette société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'Or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 16 juin 1890 au 31 janvier 1891.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits uniquement que possible, sur papier doublier régi, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

FEUILLETON.

No 26. Commencé le 28 octobre.

GRAND CŒUR
—PAR—
PAUL D'AIGREMONT.

DEUXIÈME PARTIE.

LE TRIOMPHE DU MAL.

IV
MÈRE SAINT DOMINIQUE.
[Suite.]

Jacques, le corps penché hors du wagon, regarda. Les fenêtres étaient closes; le parc splendide et magnifique, avec ses futaies pareilles à ce qu'elles avaient été quelques ans auparavant, apparaissait désolé et abandonné qui serrait le cœur.

—Que s'est-il donc passé? se demanda le voyageur en tremblant. Le malheur s'est-il appesanti également sur la famille de Montégut comme sur la mienne, et est-ils tous qu'ils ont quitté le pays?

Dès sa descente de wagon, il s'engagea dans un chemin creux, et se dirigea vers cette maison de garde située entre Montégut et Compans, en pleine lande solitaire, où Blanche avait tant porté de secours, où elle avait tant donné de soins à la pauvre Aglaé Baraille.

Celle-ci, à coup sûr, savait ce qu'était devenue sa bienfaitrice, mieux que n'importe qui probablement, et si elle était encore là, elle lui prouverait le ressentiment qu'il cherchait.

Au bruit de ses pas dans le chemin, un chien roux s'élança furieux, le poil hérissé.

Subitement, Jacques le reconnut, s'était son vieux Pyrame.

Mais il n'eut pas le temps de prononcer son nom que l'épagneul rampait d'abord à ses pieds avec une expression presque humaine dans les yeux, poussant des gémissements de joie, tremblant de tous membres.

Puis M. de Rhodes ayant posé sa main sur la tête dessin vieux compagnon, celui-ci bondit comme un fou, cherchant à atteindre le visage de son ancien maître.

Aux cris de la bête heureuse, Aglaé apparut au seuil de la chaumière.

Un air de santé avait remplacé l'expression maladive du temps passé; elle paraissait calme et heureuse, avec un enfant pendu à ses jupes.

A l'aspect de Jacques, sa physionomie rayonna:

—Monsieur le comte, s'écria-t-elle, est-ce Dieu possible!.....

Elle se précipita vers lui, toute prête à lui prendre la main, à la baiser peut-être!.....

Mais le respect l'ayant soudain cloué au sol, ce fut le jeune homme qui fit les quelques pas qui le séparaient d'elle.

—Oui, ma chère Aglaé, dit-il, c'est moi, vous ne m'avez donc pas oublié!...

—D'abord, vous avez si peu changé!.. Pour embellir, oui, mais pas autrement..... Ensuite, vous avez été si bon pour moi, votre chère petite sainte et vous..... Ah! je vivrais cent ans que ce serait toujours là, voyez-vous, monsieur Jacques.....

Et elle frappait sur sa poitrine maintenant robuste.

—Je vous crois, ma bonne Aglaé. Aussi est-ce tout droit vers vous que je suis venu chercher des renseignements.

La physionomie de la paysanne s'attrista.

—Des renseignements? fit-elle. Mais vous savez.... cependant.....

—Je ne sais rien du tout. J'arrive de pays lointains. En passant devant le château de Montégut, j'ai vu sa façade fermée, mon cœur s'est serré. Alors, ne voulant rien demander aux indifférents, je suis venu vers vous.

—Eh bien, M. de Montégut est mort depuis deux ans à peu près. Les frères de mademoiselle ont demandé un partage judiciaire..... Non judiciaire.....

Non, ce n'est pas encore ça.....

—Judiciaire, dit Jacques.

—Oui, précisément. La veuve a essayé de s'y opposer, elle voulait tout pour ses enfants à elle; vous savez qu'elle n'est pas tendre!.....

—Oui, je sais, elle a beaucoup fait souffrir Blanche.....

—Oh! oui!..... Mademoiselle était la seule fille du premier mariage, alors pendant que ses frères s'en allaient au loin et ne voulaient plus revenir dans la maison, elle y restait et devenait la servante de madame d'abord, et de ses frères ensuite, quand ils sont venus. Ce qu'elle en a vu, la chère créature..... et sans jamais se plaindre!.....

—Pauvre Blanche! murmura Jacques. Pour *lorsque* ils n'ont pas été d'accord au partage, alors le château a été fermé; madame est revenue dans son pays, du côté de Cahors, et l'on plaide. Or, vous savez que lorsqu'on est dans les griffes des gens de loi, on sait bien quand on a commencé, mais on ne sait jamais quand on finira.

—C'est sûr. Et mademoiselle, qu'est-elle devenue?

—Madame voulait l'emmener avec elle, mademoiselle a refusé. Elle a voulu rester seule au château. Alors les frères l'ont fait.....encore un mot qui m'échappe.....comme qui dirait affranchir.

—Emanciper?

—Oui, émanciper. Ils ne pensaient pas d'abord la laisser seule, parce qu'ils disaient que ce n'était pas convenable. Mais elle a voulu quand même. Oh! elle sait vouloir sous sa douceur, elles.

Il paraît qu'elle leur a dit: Dans ces campagnes où je suis née, tout le monde me garde parce que tout le monde m'aime. Et c'est bien vrai pa, monsieur Jacques. Vous le savez aussi bien que moi!.....

M. de Rhodes était debout.

Son visage, si froid d'ordinaire, rayonnait de bonheur.

—Alors, dit-il, elle est ici..... je vais la voir!..... Ah! chère Blanche comme je vais te payer de toutes tes tristesses!.....

—Mais non, dit Aglaé, elle n'y est plus.

Jacques faillit laisser échapper un cri.

—Elle n'y est plus!..... dit-il. Ah! Dieu!..... Qu'est-elle donc devenue?

—Elle vous a attendu..... Ah! je le sais moi, car elle venait souvent ici, elle m'avait prise en grande affection, parce que je lui parlais de vous et que je vous aimais.....

Elle en a eu confiance et courage, celle-là!

Elle me disait sans cesse: Il ne m'écrit pas, Aglaé, mais je n'ai point peur qu'il m'oublie. Jacques a un cœur de diamant, rien ne peut l'entamer, ni le temps qui passe, ni les choses qui l'occupent. S'il travaille, c'est pour tenir son serment.

Le visage de M. de Rhodes était couvert de larmes.

—Ah! comme elle me connaît bien! murmura-t-il bouleversé.

Après, Aglaé, après, que s'est-il passé? Que lui est-il arrivé?....

—Elle a été malheureuse comme les pierres pendant les dix-huit mois qu'elle est restée seule ici. Les gens de loi ne lui donnaient rien, ses frères ne s'occupaient point d'elle, et mademoiselle était si pauvre, si pauvre que je crois, Dieu me pardonne, qu'elle n'avait même pas de quoi manger!.....

—Mon Dieu!..... Ah! si je m'en fusse douté!.....

—Une sœur de M. de Montégut, qui est supérieure d'un couvent d'Ursulines du côté des Pyrénées, lui écrivait toujours qu'elle allât la trouver; elle lui disait que si mademoiselle n'avait pas la vocation religieuse, elle vivrait tranquille, dans une existence retirée, mais honorable.

—Et Blanche a fini par accepter, n'est-ce pas?

—Oui, mais seulement lorsque les quatre ans ont été écoulés. Un jour, elle est venue me trouver. Elle était plus pâle qu'une morte et ne se contenait presque plus.

—Je pars, m'a-t-elle dit. Jacques est mort, autrement il m'eût écrit. Je vais donner à Dieu le peu qui me reste à vivre.

—Ah! Seigneur!.....Et elle a pressé ses yeux?

—Je ne le sais pas, mais c'est probable.

—Non, vous vous trompez, c'est impossible..... Si un semblable malheur m'arrivait, je serais maudit!.....Oh est-elle?.....Où est ce couvent?.....Ah! il faudra bien qu'elle me soit rendue, dussé je mettre le feu partout pour la reprendre.

—Si Mlle Blanche a fait un serment, il vous faudra renoncer à elle, monsieur Jacques. Vous savez bien qu'elle est de celles qui meurent plutôt que de manquer à un devoir.

M. de Rhodes était debout.

—Le nom du pays qu'elle habite? dit-il.

—Une petite contrée vers Toulouse, l'Isle-en-Jourdain.

—Dans le village même?

—Non, dans la campagne.

—Bien, le monsieur doit être connu, et le premier paysan venu me l'indiquera.

Le jour tombait, l'heure était charmante, remplie de cette mélancolie mystérieuse et douce que l'on ressent dans les endroits presque déserts.

De loin en loin, dans le crépuscule, un bouquet de chênes plus épais ou de pins plus élevés marquait un tache plus sombre on plus compacte, dans le vague confus de la nuit qui arrivait rapidement.

Les fleurs de la lande avaient des émanations particulièrement subtiles et pénétrantes.

Un grand silence régnait, étreignant le cœur. M. de Rhodes marchait lentement, vivant par la pensée les années enfuies de sa jeunesse, écoulées si heureuses, dans ce pays dont chaque sentier, chaque coin du paysage, chaque buisson lui était familier.

En un flot de souvenirs, tout lui revenait: sa mère, morte quand il avait huit ans, cette mère qu'il avait aimée tout enfant, comme il devait aimer plus tard tout ce qui entrait dans son cœur, à mourir de sa perte!

Son père indifférent et glacial.

Puis Blanche, malheureuse, aimante et adorable, avec ses exquises délicatesses qui l'avaient séduit et avaient rouvert toutes les sources de tendresse et d'amour, taries en lui depuis la mort de Mme de Rhodes.

Enfin sa ruine, son départ, son dur labeur à Bordeaux, la volonté de fer qu'il avait fallu déployer pour accepter cette existence qui froissait ses habitudes, ses instincts, tout.. et la réunite au bout!..

Etait-ce quand il l'avait enfin conquise cette fortune, quand il avait si durement acheté le droit d'être heureux, que son bonheur serait à jamais perdu parce que Blanche ne s'appartiendrait plus!.....

Ce n'était pas admissible.

Un coup de sifflet aigu et strident traversa l'air et l'arracha à ses réflexions.

C'était un train allant à Bordeaux, et précédant de quelques minutes à peine l'express du soir qui devait le porter à Toulouse.

Jacques hâta le pas.

Il arriva à la station au moment même où le rapide entrait en gare.

Il n'eut que le temps de sauter en wagon; trois heures après, il était à Toulouse.

Comme le jour se levait, il prenait le premier train pour l'Isle-en-Jourdain, une petite localité située dans une contrée délicieuse, entre Auch et Toulouse.

Il n'avait pas mangé depuis la veille; mais Jacques tout à ses angoisses, à son fièvre, à ses anxiétés, n'avait point faim.

Il se fit conduire dans le premier h